

ÉCHO DE LHERM

Bulletin Municipal



N°63

2^{ème} Semestre 2017

TOUTE L'ACTUALITÉ DE
LA COMMUNE DE LHERM

www.mairie-lherm.fr



Boulangerie • Pâtisserie

Tout fait maison



*Eric et
Béatrice*

☎ 05 61 56 14 64

14, av. de Toulouse **LHERM**

**GARAGE
DENIS
MANDONNET
AUTOS**

**MÉCANIQUE • CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**

gdmautos.lherm@orange.fr

96 route de Bérat • 31600 LHERM

05 61 56 10 75

Sommaire

■ Page 4 à 8

EN BREF

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux..... 4
- Objectif ralentir la vitesse : une écluse double rue du Pré Cahuzac..... 5
- Lotissement communal chemin de vie longue..... 7
- Le procès-verbal électronique contre ces incivilités qui dérangent (PVE) !..... 8
- Recensement..... 8

■ Page 9

ENVIRONNEMENT

- L'espace info énergie du Pays du Sud Toulousain..... 9

■ Page 10

SANTÉ

- Ma commune ma santé 10
- Prévention des maladies à transmission vectorielle « Lyme-Zika-Chikungunya » 10

■ Page 11

CCAS

- Les membres du CCAS vous informent de leurs projets 11
- Pause estivale pour les ateliers mémoire 11

■ Page 12

AD'AP

- L'accessibilité des bâtiments communaux..... 12

■ Page 13

MANIFESTATIONS

- Le village au rythme de la fête locale 13

■ Page 14 à 17

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

- MJC Lherm Horizon Culturel 14
- Début d'année bien rempli pour les cyclos 15
- Ombre et soleil 15
- Ainsi Danse 16
- ALAC 16
- Jeu d'échecs 17
- Tennis 17

■ Page 18

PATRIMOINE ET PAROISSE

- Patrimoine de Lherm 18
- Association paroissiale 18

■ Page 19

UN PASSIONNÉ NOUS RACONTE

- Jottes et son château..... 19

■ Page 20

MÉDIATHÈQUE

■ Page 21

TRIBUNE LIBRE

- Groupe de la majorité municipale..... 21
- Un autre regard..... 21

■ Page 22

LISTE DES MANIFESTATIONS

■ Page 23

- Sensoyora 23
- Écho de Lherm..... 24
- Sondage 24

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Votre Conseil Municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs du budget communal et de l'assainissement 2016 comme le budget prévisionnel communal et celui de l'assainissement pour 2017. Suite à la fusion des 3 Communautés de Communes, les élus de Cœur de Garonne ont décidé que la fiscalité devait rester la même pour les administrés. Ainsi le cumul des taux de la Taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et du Foncier non Bâti de la Commune et de la Communauté de Communes va rester équivalent en 2017 par rapport à 2016.

Nous venons de vivre au niveau National un véritable bouleversement politique sans précédent depuis plus de 50 ans. Nous souhaitons bonne chance au nouveau gouvernement et à sa majorité à l'Assemblée Nationale. En ce qui concerne les collectivités locales, un nouvel effort financier de 10 milliards sur 5 ans nous sera demandé par le gouvernement.

La suppression de la Taxe d'Habitation pour 80% d'assujettis, si elle est une bonne nouvelle pour les administrés concernés, est source d'inquiétude pour les élus.

Sur le plan strictement communal, le Conseil Municipal a décidé de relancer la construction d'une nouvelle cantine et d'un nouveau réfectoire. Le cabinet de maîtrise d'œuvre de ce projet sera choisi à l'automne prochain. Des travaux à la bibliothèque, à la Mairie, à la salle du 3^{ème} âge ont été réalisés pour les rendre accessibles aux handicapés. Ils ont été programmés sur l'ensemble des bâtiments communaux jusqu'en 2021.

Nous avons lancé la rénovation énergétique des bâtiments communaux et la réalisation d'une chaufferie bois pour le groupe scolaire et le centre de loisirs. Les travaux du lotissement communal sont terminés et les lots sont en cours de commercialisation.

L'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) aura lieu cet hiver.

Malgré le bouleversement du monde et de notre environnement, la vie se poursuit calme et tranquille sur notre village.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun une vie heureuse et bienveillante.

Le Maire, Jean AYÇAGUER

Mairie de Lherm

2 avenue de Gascogne

31600 LHERM

Tel : 05.61.56.07.25

Fax : 05.61.56.11.82

communication@mairie-lherm.fr

www.mairie-lherm.fr

Responsable de la rédaction

Nicolas HOMEHR

Stéphanie DUPHIL

Conception et impression

GEMF - CGEO

En Bref

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme nous vous en avons informé lors du dernier Echo du Lherm, la commune a fait le choix de participer à la transition énergétique, si nécessaire actuellement, à travers plusieurs opérations, en particulier pour ses bâtiments communaux.

Ces projets se déclinent en 2 opérations :

I. Rénovation du Groupe Scolaire et du Centre de Loisirs

Le dossier que nous avons déposé en juin 2016 dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIL) a été pris en compte et validé au début du mois pour une participation de 50%. Pour mémoire, celui-ci doit nous permettre un investissement de l'ordre de 550 000 €TTC sur 3 ans. Ceci est une bonne nouvelle.

Toutefois, comme le taux de financement qui nous a été accordé n'est que de 50%, alors que, selon les critères mentionnés, nous aurions dû obtenir 80%, nous avons déposé des demandes de subvention complémentaires auprès du Conseil Départemental et de la Région, en espérant obtenir un complément.

Dans le cadre de ce dossier, il est prévu pour 2019 la réalisation d'une chaufferie bois pour le Groupe Scolaire. Mais, compte tenu du lancement de l'opération « restaurant scolaire », il y aura certainement lieu de faire évoluer ce projet, afin d'y inclure le restaurant scolaire, avec la réalisation des réseaux de chaleur et des sous-stations correspondants, ce qui nécessitera, une fois l'étude du restaurant avancée par la Maîtrise d'œuvre qui aura été choisie pour cette opération, de constituer un dossier complémentaire de demande de financement.

Mais, afin d'avancer sur les travaux de rénovation, nous allons lancer dès à présent une consultation pour la mission de Maîtrise d'œuvre de ces travaux, de telle manière que nous puissions commencer ceux-ci à l'automne prochain.

II. Diagnostics énergétiques

Les diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux autour de la Mairie sont en cours d'étude, suite aux visites qui ont eu lieu les 7 et 8 juin dernier.

Le rapport de ces audits énergétiques nous sera rendu le 12 juillet prochain par le Bureau d'Etudes NEORKA, qui a été choisi par le Pays du Sud Toulousain pour cette mission.

A partir de ce rapport, la commission étudiera les différentes propositions d'amélioration, afin de faire des choix, selon la pertinence de ces solutions et la manière de les mettre en œuvre, financements compris.

Bâtiments communaux concernés par les diagnostics énergétiques, permettant de déterminer les différents scénarios d'amélioration énergétique de ces bâtiments et en diminuer fortement les consommations.



III. Etude d'opportunité Bois-Energie

Depuis le dernier Echo du Lherm, l'association SOLAGRO, qui assure une mission d'animation pour le développement du bois énergie en Haute-Garonne, axée sur des actions de sensibilisation, d'accompagnement de filière et d'observation, avec qui la commune avait signé une convention, a présenté en commission et au Conseil Municipal du 9 février 2017 la note d'opportunité qui lui avait été commandée.

Le résumé de cette présentation - faisant partie du compte-rendu du Conseil Municipal du 09/02/2017 - est accessible sur le site de la Mairie.

Cette étude présentait 3 scénarios :

- un premier scénario avec une chaufferie bois desservant les bâtiments communaux Groupe Scolaire, Gymnase et Salle Polyvalente (Dojo et salle de danse).
Il s'est avéré que les autres bâtiments, soit comportaient des consommations beaucoup plus faibles, soit étaient trop éloignés de ceux-ci pour que l'opération puisse être rentable énergétiquement parlant.
- un deuxième scénario avec en sus le Collège
- et un troisième scénario avec en sus la Maison de Retraite.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche de bois-énergie, et compte-tenu du fait que la commune a transféré la compétence « Réseaux de chaleur » au Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne (SDEHG) à partir du moment où l'opération ne concerne pas que des bâtiments communaux, compte tenu également du fait que le Gymnase sera certainement transféré à la Communauté de Communes Cœur de Garonne au début de l'année prochaine, il nous faut obtenir du Collège un accord de principe, afin de pouvoir lancer avec le SDEHG une étude de faisabilité de ces différents scénarios.

En Bref

Nous sommes donc en attente de cet accord pour pouvoir avancer sur ce dossier.

Il s'agit d'engager petit à petit la commune dans des perspectives d'économie durable, avec des producteurs locaux (bois déchiqueté), plutôt que de continuer à consommer les énergies fossiles et nucléaires.

Il est bon de savoir que ce programme est soutenu par l'ADEME et la Région Occitanie qui mobilise des fonds FEDER pour son financement.

Ces trois dossiers sont suivis par la commission « Rénovation thermique des bâtiments communaux » qui est ouverte à tous les citoyens de la commune. **Si vous êtes intéressé pour y participer, n'hésitez pas à donner vos coordonnées à la Mairie.**

Étude pour la mise en œuvre d'une production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) par une chaufferie bois et réseaux de chaleur avec sous-stations dans chaque bâtiment concerné.



Joël BRUSTON

OBJECTIF RALENTIR LA VITESSE : UNE ÉCLUSE DOUBLE RUE DU PRÉ CAHUZAC

La vitesse excessive nous empoisonne la vie, sans nous apporter en contrepartie le bénéfice attendu. Elle résulte le plus souvent d'un stress (être en retard, être pressé d'aller travailler ou de rentrer chez soi) ou d'une humeur ou encore d'un non respect du code de la route.

Depuis plusieurs années, le trafic rue du Pré Cahuzac a fortement augmenté. Devenu un axe de transit entre Lavernose-Lacasse

et Rieumes ou Bérat, des vitesses excessives y sont observées quotidiennement, dans les deux sens, malgré la limitation de vitesse à 30 km/h.

Pour remédier à ces incivilités quotidiennes, la commission voirie a proposé d'aménager une écluse double. Ce dispositif est constitué de deux avancées de trottoir successives : l'une à droite, suivie de l'autre à gauche, distantes de 15 à 20 m. L'écluse est donc l'espace situé entre ces deux avancées : lorsqu'un véhicule d'un sens est dans l'écluse, le véhicule d'en face doit attendre. L'écluse double permet de faire ralentir de façon égale les deux sens de circulation, même aux heures où il y a peu de trafic. Les écluses fonctionnent même avec un trafic élevé et peuvent donc être implantées sur des voies importantes.

Ce type d'aménagement permettra de ralentir les automobilistes très pressés mais ne constituera pas une gêne pour ceux qui respectent déjà les règles qui permettent de bien vivre ensemble, contrairement au ralentisseur qui pénalise tous les usagers, y compris les cyclistes. Ce dispositif permettra également de sécuriser les croisements avec les rues de la fontaine et du Pic du Midi depuis lesquelles la visibilité est très réduite.

Plusieurs riverains réclamaient un aménagement de sécurité sur cette voie depuis longtemps. Leur requête justifiée n'avait pas été oubliée ni enterrée, cependant la municipalité attendait de retrouver une situation financière plus confortable pour lancer cette étude.

Les aménagements de sécurité ne faisant pas partie des compétences de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, c'est la mairie qui gère et finance la totalité de ce projet. Un appel d'offre a été lancé début juin 2017. Le coût de cet aménagement s'élèvera à environ 25 000 € TTC.



Le même dispositif a été installé provisoirement rue François Villon et sera réalisé de manière définitive et plus esthétique d'ici fin 2018. La concrétisation de cet aménagement a été retardée à fin 2018 pour pouvoir financer le projet de lotissement communal, équipement indispensable qui nous permettra de financer par la suite des projets d'envergure tels le restaurant scolaire et la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Frédéric PASIAN



Les Solutions de la Communication

*Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...*



En Bref

LOTISSEMENT COMMUNAL CHEMIN DE VIE LONGUE

Le plan du lotissement n'a pas changé :



La commune ayant fait le choix, pour garantir un résultat esthétique de ce projet, de faire réaliser elle-même les clôtures le long du chemin de Vie Longue, l'entreprise « Jardins et Paysages » a été choisie pour monter cet ouvrage.

À ce jour - 18 juin 2017 - les maçonneries ont été réalisées avec les chaperons en béton blanc. Un prototype complet va être réalisé près de l'aire des ordures ménagères pour validation des différents éléments, en particulier du type de fixations de la barrière bois sur ces maçonneries. Il reste à mettre en œuvre les enduits sur tous ces murs, puis la pose de ces barrières bois.

Les travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes ont également démarré. Ils consistent en la mise en œuvre des fondations de voirie, pose des bordures, réalisation des trottoirs et de la piste partagée piétons-cycles le long du Chemin de Vie Longue avec un enrobé « miel », et enrobé de voiries.

Les lisses bois séparant la voirie proprement dite de la piste partagée ont été posés fin juillet, selon planning prévisionnel ci-après.

Voici ci-après quelques vues du projet à ce jour :

Vue depuis le rond-point desservant le Simply Market



Vue depuis l'amorce de la rue au bout du lotissement (avec vue clôture du lot n°1)



Les travaux sont prévus d'être terminés fin août 2017.

Avec cette opération, la commune a prévu d'obtenir un résultat net, si les lots se vendent tous tel que prévu, de l'ordre de 400 000 €, permettant ainsi de réaliser les investissements nécessaires sur notre territoire, en particulier le restaurant scolaire avec d'autres financements.

La commission « lotissement communal » a beaucoup travaillé avec la Maîtrise d'œuvre sur ce projet et continue d'y travailler, jusqu'à son aboutissement.

La commercialisation des lots fonctionne bien. Il ne resterait plus à ce jour, si tous les lots réservés sont confirmés, que 3 lots disponibles. Si vous êtes intéressés, prenez directement contact avec la Mairie.

Joël BRUSTON

En Bref

LE PROCÈS-VERBAL ÉLECTRONIQUE CONTRE CES INCIVILITÉS QUI DÉRANGENT (PVE) !

Les incivilités dans la rue sont un mal endémique et les plaintes justifiées se multiplient !

Malgré les avertissements et la sensibilisation effectués par l'ASVP, nous déplorons toujours des stationnements gênants et prolongés sur les trottoirs, le long des lignes jaunes, sur les bandes cyclables, sur les arrêts de bus ou les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Pour mémoire, la loi prescrit une contravention de 4^{ème} classe d'un montant forfaitaire minorée de 135 € pour stationnement gênant de véhicule sur le trottoir et d'un montant forfaitaire majoré de 375 €.

En effet, l'ASVP est depuis peu assermenté pour utiliser le PVE. Avec ce dispositif, il lui suffit de constater et relever l'infraction au code de la route par le biais de son smartphone et les données de l'infraction sont télétransmises au Centre National de traitement de Rennes, le propriétaire du véhicule étant identifié par le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). L'avis de contravention est aussitôt édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

Les contrevenants seront désormais sanctionnés.

Bénéficier d'un stationnement devant son logement n'est pas un droit, lorsqu'une place est disponible un peu plus loin, la marche à pied est excellente pour la santé.



A cela, s'ajoute la propreté de notre commune, en particulier, les encombrants déposés aux endroits non prévus à cet effet qui ternissent la qualité de notre environnement. Il s'agit là d'un mal récurrent, et il ne se passe pas une semaine sans que nos agents ne soient sollicités pour évacuer des encombrants et détritiques. Nous rappelons qu'une déchèterie intercommunale existe et qu'il est strictement interdit de déposer des ordures ou autres objets au pied des conteneurs d'apport volontaire dédiés au verre ou au tri sélectif.

Contre ces incivilités qui sont l'œuvre d'une **minorité d'individus récalcitrants toujours pressés**, la municipalité a décidé de passer la vitesse supérieure en termes de sanctions.

Merci d'avance pour votre civisme !

Frédéric PASIAN



RECENSEMENT

L'enquête se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2018.**

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget communal : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population.

Du nombre d'habitants dépendent également du nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Les habitants ont obligation de répondre à l'enquête, selon les moyens suivants :

- Par le formulaire déposé et récupéré par l'agent recenseur.
- Par INTERNET : l'agent recenseur s'assurera du choix de l'habitant et communiquera un code d'accès et mot de passe par foyer. L'agent recenseur restera informé de cette démarche par SMS et ne retournera pas au domicile de l'habitant.

> Actuellement, 50 % des réponses sont transmises par INTERNET.

Environnement

L'ESPACE INFO ÉNERGIE DU PAYS DU SUD TOULOUSAIN

Le secteur du bâtiment représente la moitié de l'énergie consommée en France et le quart des émissions de gaz à effet de serre.

Agir dans le secteur du bâtiment est donc essentiel pour atteindre les objectifs fixés par la convention de Kyoto et le Grenelle de l'Environnement, à savoir diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Face à ces réalités, il nous faut changer nos comportements et adapter nos logements.

Réhabiliter permet surtout de réduire les dépenses des ménages, en économisant sur les dépenses de chauffage, de production d'eau chaude, d'éclairage du logement et d'améliorer le confort de la maison. En rénovant, nous anticipons aussi les futures hausses des tarifs d'énergie.

Réhabiliter, permet, de plus, la sauvegarde du patrimoine bâti ancien et la conservation de son attractivité.

Mais agir en faveur de la rénovation est aussi un impératif social. Pour ceux qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus pour payer la facture énergétique, nous parlons de précarité énergétique.

L'amélioration de la performance énergétique de l'habitat permet de résoudre durablement les situations de précarité.

L'information est le préalable de l'action. Si vous avez un projet de construction, de rénovation, d'installation d'équipement d'énergie renouvelable ou d'adaptation d'un logement au handicap, des conseils peuvent vous aider à franchir le pas. Il faut penser le projet globalement, hiérarchiser les interventions et respecter la réglementation existante.

Des aides sont également mobilisables (TVA à taux réduit, crédit d'impôt, éco-prêt, aides locales des collectivités).

Les espaces INFO-ENERGIE assurent un service gratuit pour renseigner le public sur les solutions à mettre en œuvre. L'ESPACE INFO-ENERGIE DU PAYS DU SUD TOULOUSAIN mis en place avec l'aide de l'ADEME est présent sur notre territoire.

N'HESITEZ PAS A LE CONTACTER

Planning de l'Espace Info Énergie du Pays Sud Toulousain 2ème semestre 2017						
CARBONNE de 9h à 12h Communauté de Communes, 34 Avenue de Toulouse	6 juillet	3 août *	7 septembre	5 octobre	2 novembre	7 décembre
AUTERIVE de 14h à 17h Communauté de Communes, ZI Robert Lavigne, RD 820	6 juillet	3 août *	7 septembre	5 octobre	2 novembre	7 décembre
LE FOUSSERET de 9h à 12h Mairie du Fousseret 1 Rue de la Tour	13 juillet	10 août *	14 septembre	12 octobre	9 novembre	14 décembre
CAZÈRES de 9h à 12h Communauté de Communes, 31 promenade du Campet	20 juillet	17 août *	21 septembre	19 octobre	16 novembre	21 décembre
RIEUMES de 9h à 12h Maison du Tailleur, 2 place du Marché à la Volaille	27 juillet	24 août *	28 septembre	26 octobre	23 novembre	28 décembre

* Au mois d'août uniquement sur RDV

Le conseiller énergie vous accueille **tous les jeudis** à Auterive, Carbone, le Fousseret, Cazères et Rieumes, et **du lundi au jeudi** à Noé au Pays Sud Toulousain. Les espaces info énergie assurent un service **gratuit, objectif et indépendant** sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables).

Santé

MA COMMUNE MA SANTÉ

Les élus et le Centre Communal d'Action Sociale de Lherm se mobilisent pour améliorer l'accès aux soins de leurs administrés avec « Ma Commune Ma Santé ».

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, les élus et le CCAS se mobilisent et proposent une mutuelle santé négociée.

Grâce à la mise en place du dispositif « Ma commune Ma santé » en partenariat avec l'association ACTIOM, notre commune peut désormais faire bénéficier, ses administrés, à ses agents territoriaux et aux travailleurs indépendants, d'une complémentaire santé négociée et mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.



Signature de la convention

L'objectif de « Ma Commune Ma Santé » est de permettre aux administrés n'ayant pas accès à une solution mutuelle d'entreprise d'accéder à une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, l'offre s'adapte aux besoins de chacun et assure une couverture à plusieurs niveaux.

Une réunion d'information est prévue le jeudi 7 septembre à 19h30 à la Salle du Conseil Municipal. Des permanences auront lieu dans les locaux du CCAS situés à côté de la mairie ; pour les modalités de prise de RDV vous pouvez contacter le CCAS le mardi de 17h30 à 18h30 au 0561 567491 ou laisser vos coordonnées à la Mairie pour être recontacté.

Dates des permanences les mercredis de 14h à 18h : 13 septembre, 04 octobre, 18 octobre, 15 novembre, 22 novembre, 13 décembre

Vous pouvez également, pour toute information, appeler le **05 64 10 00 48** des conseillers spécialisés sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le site internet d'ACTIOM : www.associationaction.org

Les membres du CCAS tiennent également à vous informer de l'existence d'une association Muretaine qui propose également des solutions mutuelle accessibles aux Lhermois mais sans possibilité de permanences sur notre commune.

Catherine HERNANDEZ

PRÉVENTION DES MALADIES À TRANSMISSION VECTORIELLE

«LYME-ZIKA-CHIKUNGUNYA»

Le Ministère de la Santé Publique France diffusent des documents sur la prévention des maladies transmises par les piqûres de tiques pour prévenir la maladie de Lyme et de moustiques particulièrement de type Aedes pour prévenir le risque de transmission et de dissémination des arboviroses (dengue, chikungunya, l'infection à virus Zika) en France métropolitaine. L'objectif est de réduire le risque de transmission de ces agents infectieux par les vecteurs.



Cette campagne d'information comprend :

- un nouveau dépliant sur la prévention de la maladie de Lyme, « Les conseils de prudence » à destination des enfants,
- un dépliant « Maladie de Lyme » qui informe la population sur les risques induits par les piqûres de tiques et l'incite à adopter les gestes de prévention adéquats,
- un dépliant synthétique d'information en direction des professionnels de santé, de la collection « Repères pour votre pratique » intitulé « Prévention de la borréliose de Lyme »,
- une affiche voyageur « Vous partez » destinée à informer les personnes se rendant dans une zone d'endémie sur les gestes de prévention contre les piqûres de moustique et la conduite à tenir devant l'apparition de symptômes (incitation à consulter un médecin),
- une affiche voyageur « Vous revenez » qui alerte les personnes au retour d'une zone d'endémie sur la conduite à tenir devant l'apparition de symptômes,
- un dépliant pour les voyageurs en partance pour des zones où sévissent des maladies à transmission vectorielle. Il délivre des conseils pour se protéger des piqûres de moustiques et également, au retour en métropole, la conduite à tenir en présence de symptômes évocateurs de maladie vectorielle.

Pour vous procurez gracieusement ces documents, ils sont téléchargeables sur le site inpes.santepubliquefrance.fr.

CCAS

LES MEMBRES DU CCAS VOUS INFORMENT DE LEURS PROJETS

Lors des échanges dans les réunions du CCAS certains projets ont été validés :

- En partenariat avec l'association « Les cheveux d'argent », nous allons proposer une mission d'action sociale à deux jeunes dans le cadre de contrats civiques.
- Une convention devrait être signée prochainement avec un organisme qui nous accompagnera dans la démarche.

Nous organiserons au mois de septembre une réunion citoyenne pour échanger sur les loisirs en famille dans notre commune. La date sera communiquée sur le site de la Mairie et par voie d'affiches. Ce moment sera l'occasion de partager avec la population des idées sur des projets à mettre en place.

Si vous avez des questions ou des remarques pour tout ce qui concerne l'action sociale sur notre commune, nous vous rappelons la liste des membres du CCAS que vous pouvez solliciter : AYÇAGUER Jean, HERNANDEZ Catherine, DE OLIVEIRA Sandrine, MONDON Annelise, LAFARGE Odile, BRUSTON Joël, MERCI Catherine, BRETOS Sabine, BAROLLO Pauline, DUPUY Sylvine, EXPOSITO Christophe, FONTANIE Suzanne, GABREAU Christine.

Les horaires de la permanence sont les mardis de 17h30 à 18h30 et l'adresse mail où vous pouvez nous écrire : ccas@mairie-lherm.fr



PAUSE ESTIVALE POUR LES ATELIERS MÉMOIRE

Le dernier atelier mémoire avant les vacances d'été a eu lieu le mercredi 14 juin dans la salle du Conseil Municipal. Pour marquer l'occasion, les fidèles participants et Marie-Thérèse, animatrice des ateliers, ont souhaité inviter les jeunes du Centre de Loisirs. La MJC a répondu favorablement à cette invitation et une dizaine de jeunes accompagnés de leur animatrice Béatrice sont venus partager un beau moment d'échanges ; jeunes et moins jeunes ont formé des équipes et associés leurs vivacités et leurs connaissances pour gagner les tournois proposés.



Pour récupérer des efforts rien de mieux que de se rassembler autour d'un bon goûter avec des gâteaux gentiment préparés par les participantes et des boissons offertes par le CCAS.

Tous les joueurs ont souhaité pouvoir se retrouver de manière plus régulière.

Un bel exemple de partage intergénérationnel réussi !

Catherine HERNANDEZ

L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal du 14 avril 2016 a approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) de la commune à l'unanimité.

Depuis février 2005, la loi sur l'égalité des droits et des chances impose aux collectivités de mettre en accessibilité tous les Établissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) pour tous les types d'handicap avant le 1^{er} janvier 2015. L'objectif n'ayant pas été atteint, les Ad'Ap ont été instaurés.

Après l'analyse des actions nécessaires pour que les ERP et les IOP de la commune répondent aux exigences d'accessibilité (phase de diagnostic réalisée par le cabinet d'étude Bétem), un agenda présentant l'engagement financier et la programmation des travaux sur 6 ans a été déposé en préfecture et validé par cette dernière.

Ainsi les travaux concernant la mise en accessibilité des ERP et des IOP communaux courent jusqu'à 2021.

Pour la première année, nous nous sommes engagés à rendre accessible la mairie, la médiathèque, la salle du 3^{ème} âge et l'aire de jeux du près Cahuzac.

Certains travaux comme la rampe de la salle du 3^{ème} âge ou le cheminement de l'aire de jeux du près Cahuzac ont été réalisés en régie municipale, ce qui a permis de réduire le coût.

Ainsi la réfection des sanitaires de la mairie et de la salle du 3^{ème} âge, le cheminement de la cours de la mairie, le changement du mobilier d'accueil de la mairie comme celui de la médiathèque ont été réalisés dans le cadre de l'Ad'Ap. Lorsque nous aurons finalisé la pose de l'ensemble de la signalétique et d'autres menus travaux concernant chacun de ces bâtiments, une attestation d'accessibilité devra être envoyée en préfecture.

Priorité	Date prévisionnelle de début de la 1 ^{ère} action	Sites	Montant des travaux HT	Montant total annuel HT
Année 1	Janvier 2016	Mairie	20056.00	28461.00
		Médiathèque	410.00	
		MJC	200.00	
		Local 3 ^{ème} âge	6545.00	
		Aire de jeux	850.00	
Année 2	Janvier 2017	Groupe scolaire	15074.20	26762.20
		Salle des fêtes	4773.00	
		Gymnase	6915.00	
Année 3	Janvier 2018	Maison des associations	4806.00	25806.50
		Centre de loisirs	7660.00	
		Salle polyvalente	13342.50	
Année 4	Janvier 2019	Club de tennis	10112.00	17030.00
		Église	6918.00	
Année 5	Janvier 2020	City stade	17600.00	21200.00
		Skate Park	3600.00	
Année 6	Janvier 2021	Cimetière village	82100.00	82100.00



Manifestations



LE VILLAGE AU RYTHME DE LA FÊTE LOCALE

La fête locale de Lherm s'est déroulée les 23, 24 et 25 juin au cœur de la commune, rythmée chaque jour par de nouvelles animations.

Dès vendredi, elle a débuté avec l'ouverture des manèges, venus plus nombreux cette année pour le plaisir des petits et des grands. Ensuite, elle s'est poursuivie par une soirée mousse qui a duré près de 2 heures, animée par le DJ de la disco mobile Night Music. Les enfants, petits et grands, s'en sont donnés à cœur joie sous le regard bienveillant des parents autour de la buvette du comité des fêtes. La météo étant de la partie, le cœur du village est resté animé jusqu'à 2 heures du matin.

Samedi, l'équipe du comité des fêtes a accueilli près de 220 convives autour d'un repas préparé par le traiteur « Fenoul » et animé par la bandas « Pagallous » dans une ambiance conviviale, appréciée de tous. Le feu d'artifices, proposé par Toulouse Artifice Création, a remporté un vif succès auprès des nombreux spectateurs, ravis de renouer avec cette tradition. Il a été précédé d'une descente aux flambeaux offerte aux enfants. L'orchestre « Sankara » a animé la soirée, jusque très tard dans la nuit.

De animations sportives ont été proposées aux Lhermois le dimanche : randonnée cycliste par le Guidon Lhermois, course relais VTT par le Conseil Municipal des Jeunes et concours de pétanque en famille par la Joyeuse Pétanque Lhermoise.

Au final, un très beau succès pour l'édition « Fête Locale 201 », que le Maire, Jean AYÇAGUER, a tenu à saluer lors de la cérémonie du souvenir au monument aux morts. Cette cérémonie, organisée par l'ALAC s'est clôturée par le verre de l'amitié et un apéritif offert par la Mairie, préparé par les membres du comité des fêtes.

La météo a terni la fin de la fête dimanche soir. Seuls quelques danseurs motivés et passionnés ont fait le déplacement au bal musette, animé par l'orchestre Jean-Pierre LAURENT.

La présence et l'enthousiasme des Lhermois à cette manifestation nous motivent à poursuivre notre investissement pour faire de la fête locale un moment familial et convivial. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues au comité des fêtes.

Nous tenons à remercier nos différents partenaires qui ont contribué à la réussite de cette fête : la mairie, les services techniques, l'ASVP, la communauté de communes Cœur de Garonne, les forains, l'ensemble des prestataires et nos familles.

Le Comité des Fêtes

Vie associative & sportive

MJC LHERM HORIZON CULTUREL

Au-delà des activités socioculturelles, la MJC Lherm Horizon Culturel propose tout au long de l'année, des activités sportives (aux adhérents) sous forme d'ateliers, de stages ou de façon ponctuelle auprès des enfants, adolescents et adultes.

Durant la saison 2016, de nombreux pratiquants ont pu découvrir, s'initier et se perfectionner dans plusieurs disciplines :

- Basket loisirs pour enfants/adultes
- Badminton pour adultes
- Danse (classique, jazz) pour enfants - adultes
- Gymnastique pour enfants - adultes
- Pilates pour adultes
- Multisport enfants (ultimate, handball, hockey, rugby flag, badminton)
- Randonnée Pédestre pour adultes
- Yoga pour adultes
- Volley ball pour adultes
- Zumba pour adultes

Nous prôtons le sport comme vecteur de partage, de découverte, de convivialité. C'est la raison pour laquelle nous le développons au travers de différentes actions au sein de notre association :

- Dans le cadre de l'ALAE, entre 12h et 14h, les maternelles et élémentaires pratiquent différentes activités sportives tels que : danse, foot, basket, rugby...
- Également à l'ALSH, les mercredis après-midi et lors des vacances, la pratique de différents sports est très appréciée des enfants. A certaines périodes de vacances, l'ALSH organise des Olympiades (activités par équipes sur 6/7 ateliers sportifs) avec d'autres ALSH du territoire. Cela permet de créer du lien avec d'autres enfants de structures voisines et ainsi travailler par la suite sur d'autres types de projets.
- Au sein de l'Espace Jeune (11/17 ans), les adolescents partagent des moments conviviaux lors de séances sportives. En avril 2017, ils ont été sensibilisés au Handisport lors d'un stage accompagné par le Comité Départemental du Handisport. Au programme, découverte de l'activité Cécifoot, handibasket, botchia et pratique du basket avec l'handicap de la surdit . Ce stage a concern  15 jeunes.
- Sur le secteur de l'animation locale, nous proposons une manifestation sportive pour les familles. Le « Sport en familles », la 2 me  dition du 18 mars 2017 a permis   plusieurs familles soit plus de 80 participants de jouer par  quipes sur 8 stands sportifs diff rents. Nous terminons cette journ e par un repas partag    la salle des f tes. Tous les participants ont  t  conquis par cette manifestation et ont  mis le souhait de refaire la m me chose au mois de septembre. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le 30 septembre 2017 pour la 3 me  dition !!!



- La section randonnée p destre a organis  un s jour de quatre jours pour le long week-end de l'Ascension, en ce mois de mai 2017. Vingt-deux randonneuses et randonneurs au d part de Lherm ont pris la direction de l'Espagne par le tunnel de Bielsa. Une halte afin de visiter le village d'Ainsa et son centre historique, a  t  faite avant de repartir   travers cette belle r gion du Sobrarbre qui offre des paysages somptueux et des d fil s impressionnants. Au d part de Rodellar deux randonn es ont  t  organis es le vendredi et le samedi. Le dimanche a  t  une journ e de repos, de d tente,   caract re « touristique-gastronomique ». Apr s les efforts et les exploits accomplis les deux jours pr c dents, nos randonneurs se sont accord s une visite du village historique d'Alquezar. Un s jour r ussi sur tous les plans, appr ci  de tous, qui a permis d'associer la passion pour la randonnée p destre   la d couverte de territoires proches de chez nous et inconnus pour certains, dans une ambiance toujours amicale et conviviale.

> Nos prochaines manifestations

- Rock and plaid le 16 septembre
- Sport en famille le 30 septembre
- Spectacle enfant le 24 novembre
- March  de No l mi d cembre

Contact :

Secr tariat : 05 61 56 02 32

Il est ouvert le mardi et jeudi de 15h30   18h30, le mercredi de 9h   12h et de 15h30   18h30 et le vendredi de 15h30   18h.

Mail : accueilmjlherm@orange.fr

Site : www.mjlherm.fr

Vie associative & sportive

DÉBUT D'ANNÉE BIEN REPLI POUR LES CYCLOS

Début janvier, malgré le froid, 200 cyclos sont venus au point café servi au siège du club.

En avril, 9 cyclos ont participé au brevet des 150 kms à Muret.

Notre traditionnelle rando du mois de mai a réuni 450 cyclos.

La sortie dans l'Aveyron a permis à 10 cyclos de parcourir de belles contrées.

Celle organisée par l'amicale sportive Airfrance dans les gorges du Verdon a été très appréciée par 4 cyclos du guidon lhermois.

À la fin du mois de juin, nous sommes partis faire la balade corrézienne sur 2 jours, 200 kms au total avec de beaux paysages découverts.

Du 14 au 24 juin un des nôtres participera au Paris Nice. Il a été préparé par Aéroport de Paris, que du plaisir.



Cet été, la participation de certains cyclos plus aguerris sur les cyclosporives dans les Pyrénées, sans oublier quelques sorties montagne organisées par le club suivant la météo.

Notre présence aux sorties du dimanche matin organisées par les autres clubs est très suivie.

Notre école de vélo fonctionne tous les mercredis, sauf pendant les périodes scolaires.

Faites du vélo sous toutes ses formes. Vous découvrirez des espaces de liberté. Il permet de se retrouver soi-même.



OMBRE ET SOLEIL

L'Association Ombre et Soleil propose des cours de Tai Chi Chuan à Lherm (ainsi qu'à Toulouse, Muret et Le Fauga) depuis 15 ans.

D'ailleurs, nous avons fêté ces 15 années en Mars à la salle des fêtes de Lherm.

On pratique à la salle des fêtes le jeudi de 19h à 20h15 pour les débutants et jusqu'à 21h pour les plus anciens.

2 stages vous sont proposés en 2018 : dimanche 28 janvier et le week-end du 7 et 8 avril 2018.



Ils sont animés respectivement par Paul RAAB et Maître Jean-François BILLEY. Tous les cours sont encadrés par Paul RAAB (35 ans de pratique) et de plusieurs assistants, ce qui permet de prendre en charge les différents niveaux.

Vous pouvez nous rencontrer lors du forum le samedi 9 septembre ou le 21 septembre, début des cours (nous vous offrons 2 essais gratuits).

Renseignements :

Paul RAAB : 06 09 56 36 01

Mail : paul@ombre-et-soleil.fr

Site : ombre-et-soleil.fr

Vie associative & sportive

AINSI DANSE

La compagnie Ainsi Danse est implantée à Lherm depuis 15 ans.

Notre passion pour la danse nous amène à pratiquer différents styles de danse (modern'jazz, afro-jazz, bollywood, cabaret...) avec le groupe des enfants (à partir de 8 ans), le groupe des débutantes/intermédiaires et le groupe des avancées.

Cotisation annuelle : 80 euros.

Pour toute inscription ou renseignements, contacter
Nathalie au **06 89 11 91 82**



ALAC

> *Cérémonie commémorative au maquis de Meilhan le 02 Juillet 2017*

Chaque année, un groupe d'anciens combattants de l'ALAC se rend à Meilhan pour assister à l'émouvante cérémonie commémorative qui rassemble tous ceux qui se souviennent et qui se font un devoir de rappeler ce drame douloureux. À Meilhan, ce 7 juillet 1944, notre pays a vécu l'une des plus tragiques pages de son histoire quand 76 maquisards et otages ont été massacrés par les nazis. Le Préfet du Gers présidait la cérémonie en présence du Sénateur Raymond Vall, des représentants du conseil départemental, de la région, d'élus, maires et représentants des associations et de leurs nombreux portedrapeaux qu'accompagnait une foule importante et très recueillie.

Deux Lhermois figurent parmi les victimes :

Pierre DENIS – Jean SEMENOU

> *Exposition les 10, 11 et 12 novembre 2017*

Une exposition sur le thème de la Guerre de 14/18 aura lieu à LHERM, dans la salle des fêtes, du 10 au 12 novembre.

Le programme sera dévoilé première quinzaine de septembre.

Le cortège des drapeaux se rendant au carré des otages



Histoire du Maquis de Meilhan (Docteur Raynaud)



Le Préfet dépose une fleur sur la tombe de Pierre DENIS et Jean SEMENOU



Contacts :

Mr LANGER : **05 62 23 36 86**

Le courrier peut être déposé dans la boîte à lettres extérieure de la Mairie ou dans la boîte de l'ALAC au secrétariat de la Mairie.

Vie associative & sportive

JEU D'ÉCHECS

> 1^{re} Tournoi Open du collège Flora Tristan Lherm

Le traditionnel tournoi du collège a réuni les élèves les plus motivés pour partager la joie de ce jeu fort ancien et reconnu dans le monde entier.

Après le titre de champion départemental des collèges, gagné pour la 3^{ème} année consécutive à Colomiers, les jeunes ont fait preuve de beaucoup de concentration et les parties ont été très disputées encore cette année. Différentes tactiques et stratégies ont été appliquées avec sérieux par tous et dans le respect de l'autre afin de prononcer la formule magique : « Échec et Mat ».



Félicitations à tous ces jeunes qui viennent développer, le mercredi après-midi, leurs connaissances échiquéennes avec l'aide de leur animateur bénévole. Bravo à tous !

Palmarès :

Coupe de la Mairie, remise par M. GARCIA à Pierre Louis Garinot

Classement :

- 1^{er} Pierre Louis GARINOT
- 2^{ème} Mathieu CORATO
- 3^{ème} Mathieu BOEY
- 4^{ème} Alexandre CREUZÉ
- 5^{ème} Ingrid CANIVET (1^{ère} féminine)
- 6^{ème} Cassandra BAUDOU...



TENNIS

Le Tennis Club de Lherm a organisé du 4 au 22 avril 2017 son tournoi annuel, plus de 85 joueurs ont participé à cet événement qui a lieu tous les ans, aux vacances de printemps. En simple dames, Mme COMBE Virginie de Lherm et Mr CERVOS NOGUE Éric 17 ans, venu d'Andorre, ont inscrit leur nom au palmarès du tournoi principal.



Mme COMBE Virginie en « +35 ans Dames », M. MINVIELLE Alain en « +45 ans Messieurs », M. PORET Jean-Baptiste en « +35 ans », MM. MAUBOUSSIN Jean-Claude et POIGNARD Alain en « +65 ans ».

Le samedi 10 juin a eu lieu, pendant le tournoi de Roland Garros, la journée portes ouvertes en partenariat avec le magasin Simply Market. Nous tenons à remercier son directeur pour son accueil.

Régulièrement le club organise des doubles surprise réunissant ses membres sur une après-midi, suivis d'une auberge espagnole.

Tout au long de l'année, les jeunes pousses du club participent à des tournois ou rencontres inter-clubs, les équipes féminines et masculines à des challenges ou championnats départementaux et régionaux.

Le club dispense aussi des heures de court de tennis pour enfants et adultes le lundi, mardi et mercredi, selon l'âge et le niveau.

Joueur(euse) débutant(e) ou confirmé(e), n'hésitez plus : Rejoignez-nous ! Venez, vous aussi, participer à tous ces événements !

Renseignements au club house au **06 37 87 94 33** ou « Tennis Club Lherm Officiel » sur Facebook.

Ps : recherche joueuses tous niveaux.



Patrimoine et paroisse

PATRIMOINE DE LHERM

> L'église Saint-André

Pour mémoire il convient, en attendant la suite, de rappeler les travaux effectués à l'église ces dernières années par la municipalité actuelle :

- réfection des toitures du clocher, de la nef, des chapelles rayonnantes et latérales,
- remplacement de la cloche du 14^{ème} siècle, automatisation des cloches, réfection de l'escalier du clocher,
- installation d'alarmes antivol sur les objets classés : la piéta, le crucifix du maître autel, le buste de St André, le cierge monumental, la vierge à l'enfant sauvée du pillage de la chapelle du bout du pont,
- entretien de l'installation électrique et du chauffage au remplacement desquelles nous travaillons depuis 2009.
- pour la chapelle du Bout du Pont : la réfection du toit et le crépi des murs ont été également effectués.

Il reste à refaire à l'église, l'installation électrique, l'éclairage et le chauffage pour lesquels la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) exige une étude générale préalable. Le budget prévu fin 2016 se trouve de ce fait impacté par les honoraires de l'architecte du patrimoine.

Dans ces conditions le travail continue sans se décourager. MM. BRUSTON Joël et MAINARDIS Antoine sont sur la brèche.

Les études et devis effectués précédemment sont donc à refaire afin d'obtenir de l'architecte qui sera choisi et de la DRAC la meilleure solution pour la mise en valeur des œuvres d'arts intérieures

qui font l'admiration des visiteurs, comme en témoigne le cahier mis à leur disposition, afin de ne pas refaire les aberrations existantes.

Les lustres centraux chauffants et éclairants, soit une seule installation, ayant été refusés alors qu'ils ont été installés dans les églises des environs, non classées peut-être, nous revenons à notre première option pour l'éclairage, à savoir, une applique sous chaque tableau du chemin de croix, propre à éclairer la nef vers le bas et la voûte vers le haut et les tableaux évidemment. Si la chose est techniquement possible elle sera soumise en son temps à l'Assemblée des copropriétaires que sont les citoyens.

Ceux-ci seront également sollicités pour une participation de soutien par l'entremise de la Fondation de France, ce qui permettra à chacun de récupérer 60 à 75% du don lors de sa déclaration de revenus. Pour le chauffage, classique en bas des murs semble être le plus adéquat.

Tous les choix correspondants à ces éléments seront proposés par l'architecte à l'issue de son étude.

Dernière heure : le paratonnerre protégeant l'église à fait merveille lors du dernier orage qui a paralysé le reste du centre du village.

> Les JEP, Journées Européennes du Patrimoine... de LHERM

La relève : Le Conseil Municipal des Jeunes s'implique dans l'organisation des JEP. Sept jeunes ont visité l'église et se préparent à faire visiter eux-mêmes pour être prêts les samedi 16 et dimanche 17 septembre prochain. Ceci est d'autant bien venu que le thème de cette année est la jeunesse que l'on incite à s'intéresser à la Mémoire et son Patrimoine. Il est bien entendu que l'équipe d'adultes ainsi que l'encadrement actuel du Conseil Municipal des Jeunes, et peut-être certains parents volontaires, seront aux côtés des jeunes pour les soutenir.

Bernard Loubinoux

ASSOCIATION PAROISSIALE

> Fête de Saint-André

Le dimanche 26 novembre 2017, la paroisse fêtera son saint patron, Saint André.

La messe aura lieu à 11h00 en l'Eglise du village.

Ouverture de la chapelle Notre dame du Bout du Pont : 15 août (Assomption), 8 septembre (Nativité), 7 octobre (Mémoire ND du Rosaire), 21 novembre (Présentation), 8 décembre (Immaculée Conception).

Pour tout renseignement concernant les sacrements : baptême, mariage, célébration des funérailles, vous pouvez vous présenter au presbytère situé avenue de Toulouse au moment de la permanence du vendredi, entre 16h00 et 18h00.

Catéchisme : renseignements et inscriptions auprès de madame Joëlle Gigo-Charron, tél : **06 10 21 11 66**. Un stand sera installé au Forum des Associations pour répondre aux questions des parents et des jeunes.

Pour recevoir directement le bulletin d'informations du doyenné « Partage » et la « chronique de Saint-André » élaborée par le groupe communication, merci de bien vouloir inscrire votre adresse mail sur le compte suivant : chroniquestandre@gmail.com.

Contact :
Diacon Daniel Hurez
06 60 58 63 97

Un passionné nous raconte

JOTTES ET SON CHÂTEAU

Dans un acte relatif à l'Abbaye de Lézat, en 1080, on trouve trace du terroir de Jottes sur un domaine gallo romain.

Le terroir de Jottes est mentionné dès le XI^{ème} siècle. En 1327, un acte notarial fait mention explicite d'un sieur Bernard de Jottes.

Au XV^{ème} siècle la seigneurie de Jottes est aux mains de Jacques DUCOIN d'ORBESSAN, bourgeois du village de Lherm.

D'après le notaire Pierre BONNET, à Lherm, promesse faite en 1545, instance féodale en 1605, ce dernier a le droit de bâtir un château avec pigeonnier, tours et guérites en direction sud du Lherm suivant les contours où est citée le chemin de Jottes, plus de maisons, pâturages, vergers, vignes, terres cultes et incultes, prés et bois.

Bâti de brique, ce château rappelle la structure des châteaux quadrangulaires, à 4 tours d'angle. Sa cour intérieure est une des plus monumentales de la région.

En 1612 le château est acheté par la famille CASSANG.

Après la révolution, il passe par héritage aux familles BAMMEVILLE, puis au Comte de BRETTESTHURIN et aux PONTEVES.

La belle époque marque la période faste du château.

On retrouve les BRETTESTHURIN parmi les plus illustres familles nobles du midi. Mme la Comtesse de BRETTESTHURIN compte de nombreuses amitiés dans la société parisienne.

On mène au château une vie active et mondaine.

Ainsi, le rez-de-chaussée est occupé par la salle de bal, il est surmonté par la chapelle domestique. Le grand salon salle à manger est mis en valeur par les célèbres tapisseries des Gobelins installées au château en 1793 et son plafond est à caissons.

Le Comte de BRETTESTHURIN est aussi amateur de chevaux de course. On retrouve son nom sur l'annuaire de 1907 des éleveurs de pur sang.

Les écuries des chevaux sont installées dans les communs de la cour du château. Un jockey entraîneur est employé à demeure. Le forgeron maréchal du village doit s'occuper des ferrages (cette activité caractéristique à Jottes a été maintenue par la famille héritière DE PONTEVES jusqu'aux années 1960). Une piste d'entraînement est créée autour du parc du château. A noter que JOTTES avec son château est gros employeur de main d'œuvre pour Lherm.

Ces 3 métairies regroupant 500 ha de terre font vivre de nombreuses familles.

La période de guerre 1940, la pénurie de main d'œuvre, le marasme dans l'agriculture ont considérablement affecté la rentabilité du domaine. Jottes va vivoter et devra se soumettre à la vente en 1980.

Les fermes et les terres sont vendues à des agriculteurs.



Le château est acheté par la famille CLAIRAC. Il est magnifiquement aménagé en lieu de réception, restaurant et chambres d'hôtes.

Bien géré par ses nouveaux propriétaires JOTTES reprend de sa renommée, mais hélas le 7 février 1997 un incendie ravage en partie le château et met fin à toute activité.

Vue l'importance des dégâts et le manque de moyens financiers le domaine est abandonné. Menaçant ruine il est mis à la vente. Trouvera-t-on repreneur pour restaurer cet emblématique patrimoine Lhermois ?



André BERGES

Médiathèque

> 1^{ère} édition de *La nuit de la lecture, une soirée conviviale entre lecteurs à la médiathèque*

A la tombée de la nuit, petits et grands sont venus écouter des histoires du soir. Les enfants ont participé à un atelier de dessin pour représenter leur médiathèque idéale. Chacun a mis les petits plats dans les grands et nous avons partagé un repas.

En deuxième partie de soirée, les adultes et adolescents ont présenté leur livre préféré ou dernier coup de cœur. Un temps d'échange qui fût très apprécié. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine en Janvier 2018.



> *Qui a dit que les jeunes ne lisent pas ?*

Cette année des jeunes Lhermois ont participé au Prix Mangawa. C'est un prix de lecture pour les jeunes de 11 à 18 ans. Le but est de lire une sélection de mangas, de remplir des fiches, d'échanger entre lecteurs et de voter pour son manga préféré.



L'édition 2017 s'est achevée le mercredi 15 mars 2017 dans la bonne humeur. Les participants ont voté et le gagnant est **ReLIFE de Yayoiso**. Merci à tous pour votre engagement. Rendez-vous pour la prochaine édition.

Si vous aimez les mangas ou souhaitez découvrir cet univers, n'hésitez pas à nous rejoindre. Venez vite vous inscrire à la médiathèque !



> *Premier Petit dej' littéraire*

Le samedi 17 juin 2017, la médiathèque a organisé son premier Petit dej' littéraire, entre livres et viennoiseries. Joanna et Aurélie vous ont présenté quelques-uns de leurs coups de cœur littéraires, entre romans, mangas et bandes dessinées pour adultes et adolescents. Le prochain rendez-vous est déjà pris pour le mois de novembre !



> *Agenda*

- L'heure du conte : le 1^{er} mercredi du mois
- Petit dej' littéraire : Présentation de coups de cœur samedi 18 novembre à 10h00
- Projection en présence du réalisateur Gilles Perret le vendredi 10 novembre à 18h30
- Le samedi 2 décembre : Petit-déjeuner rencontre avec un écrivain voyageur.
- Vacances de la Toussaint : Valise pomme d'applis. A la découverte des tablettes et d'une sélection d'application pour les 3-14 ans

Tribune libre

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

> *Liste « Lherm avenir »*

Votre équipe municipale se mobilise et continue à œuvrer pour le bien commun.

SUR LE PLAN COMMUNAL

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devait être adopté au plus tard en début d'année prochaine. Il organisera, pour les 15 ans à venir, l'urbanisme de la commune. Ce document a été élaboré avec l'objectif de réaliser un développement harmonieux et raisonné de notre village. Pour vous informer, nous publierons un journal spécial et un article sur le site de la commune, une enquête et une réunion publiques seront programmées pour vous permettre de donner votre avis.
- L'action sociale a été renforcée à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui a œuvré pour répondre aux besoins de la population en matière de santé en proposant un choix de mutuelle. Il organisera à la rentrée des échanges citoyens pour développer des actions en faveur des loisirs familiaux et, en partenariat avec le club des « Cheveux d'argent », proposera à des jeunes de s'investir sur la commune par le biais du Contrat Civique.
- Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) n'ont pas ménagé non plus leurs efforts et ont organisé, avec l'aide des élus qui les accompagnent, des actions qui ont permis de récolter des fonds pour l'UNICEF. Nous devons saluer leur mobilisation et leur volonté de s'investir pour des causes humanitaires.
- Les bénévoles des associations, du Comité des Fêtes et plusieurs conseillers municipaux ont redoublé d'imagination pour vous offrir des moments conviviaux et festifs avec notamment une fête locale particulièrement réussie.

SUR LE PLAN INTERCOMMUNAL

La nouvelle Communauté de Communes « Cœur de Garonne » s'organise petit à petit.

Les finances de ce nouvel ensemble, dont nous faisons partie, sont confortables ce qui devrait permettre de réaliser des équipements structurants et de renforcer les services actuellement proposés à la population.

Dans la continuité du travail déjà mené par notre ancienne communauté de communes, nous étudions la possibilité de transférer à « Cœur de Garonne » la compétence en matière d'organisation du temps péri et extra scolaire (l'accueil des enfants le matin, à la pause déjeuner, le soir, le mercredi et pendant les vacances). Ce transfert ne modifiera pas le fonctionnement actuel du service que la commune a mis en place en partenariat avec la MJC mais les moyens que l'intercommunalité pourra consacrer à la prise en charge de nos enfants seront plus conséquents que ceux que peut mobiliser la commune.

La mise en place des projets de transferts et de développement des services rendus par la communauté de communes demandent à nos employés municipaux un important travail de mise en commun du fonctionnement et nous devons les féliciter de leur implication.

C'est ce travail, en collaboration avec les élus municipaux que vous avez désignés pour vous représenter au sein de cette intercommunalité, qui permettra de mettre en place des actions et des services au plus proche de vos préoccupations.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée 2017.

UN AUTRE REGARD

> *Lherm Notre Village*

SÉCURITÉ ET ÉCOLOGIE

Un troisième lotissement est en prévision avenue de Gascogne.

La sortie de ce lotissement sur la rue de Gascogne se fait en décalé par rapport à la rue de Guyenne, un peu plus près du virage de la route de Bérat et du carrefour de la route de Rieumes. De plus, elle nécessite l'abattage de deux platanes centenaires.

Nous sommes opposés à ce projet de sortie de lotissement, pour deux raisons :

- **Sécuritaire** : il y a danger à créer des carrefours à répétition sur une avenue où le respect de la vitesse est une nécessité ;
- **Écologique** : l'abattage de ces arbres est en contradiction avec le souci écologique que nous devons avoir comme priorité dans tous les secteurs du village.

Nous proposons de créer un plateau surélevé qui prendrait en compte la sortie du lotissement, la rue de Guyenne et l'avenue de Gascogne. La vitesse serait automatiquement réduite et le danger minimisé.

D'un point de vue écologique, nous conservons les deux platanes.

Nous souhaitons que soit étudiée cette proposition, en toute transparence !!!

Il y a aussi une bonne nouvelle. Il a été nécessaire que nous fassions pression avant les vacances de février pour obtenir que les conifères situés près des écoles et de la MJC porteurs de chenilles processionnaires soient enfin abattus pour la sécurité de nos enfants...

Nous sommes arrivés à la moitié du mandat, soyez assurés que nous sommes attentifs au bien-être de chacun. Bel été à tous.

Liste des manifestations

> *Septembre 2017*

- **Mardi 5**.....CZC vétérans - *Pétanque*
- **Samedi 9**.....Forum des associations
- **Samedi 16**.....Rock and Plaid - *MJC*
- **Vendredi 22**.....Assemblée générale - *Lherminots*
- **Samedi 23**.....Randonnée d'automne - *Guidon Lhermois*
- **Samedi 30**.....Sport en famille - *MJC*

> *Octobre 2017*

- **Dimanche 15**.....CZC Club - *Pétanque*
- **Samedi 21**.....Repas - *Guidon Lhermois*
- **Dimanche 22**.....hommage aux Harkis - *ALAC*
- **Dimanche 29**.....Vide grenier - *Foot*
- **Mardi 31**.....Halloween - *Lherminots*

> *Novembre 2017*

- **Samedi 4**.....Assemblée présidents régional - *Pétanque*
- **Vendredi 10**.....Projection en présence du réalisateur Gilles PERRET - *Médiathèque*
- **Vendredi 10**.....Exposition - *ALAC*
- **Samedi 11**.....Exposition - *ALAC*
- **Dimanche 12**.....Exposition - *ALAC*
- **Vendredi 17**.....Foire puériculture – *Fripouilles*
- **Samedi 18**.....Foire puériculture - *Fripouilles*
- **Samedi 18**.....Présentation coups de cœur - *Médiathèque*
- **Dimanche 19**.....Foire puériculture - *Fripouilles*
- **Mardi 21**.....Concours belote - *Cheveux d'Argent*
- **Vendredi 24**.....Spectacle AIC - *MJC*
- **Samedi 25**.....Assemblée générale club FSGT - *Guidon Lhermois*
- **Samedi 25**.....Bodega - *Euro Lherm Jumelage*
- **Dimanche 26**.....Thé dansant - *Comité des fêtes*
- **Dimanche 26**.....Fête de la Saint-André

> *Décembre 2017*

- **Samedi 2**.....Petit-déjeuner rencontre avec un écrivain voyageur - *Médiathèque*
- **Dimanche 3**.....Téléthon Trail - *Foulée Lhermoise*
- **Dimanche 10**.....Repas fin d'année - *Cheveux d'Argent*
- **Vendredi 15**.....Marché de Noël - *Lherminots*

> *Janvier 2018*

- **Dimanche 7**.....Assemblée générale - *Manivelles Occitanes*
- **Dimanche 7**.....Assemblée générale - *Cheveux d'Argent*
- **Dimanche 14**.....Goûter des aînés
- **Dimanche 21**.....Goûter des aînés
- **Samedi 27**.....Théâtre - *MJC*
- **Dimanche 28**.....Assemblée Générale - *ALAC*
- **Dimanche 28**.....Thé dansant - *Comité des fêtes*
- **Dimanche 28**.....Stage de tai chi chuan - *Ombre et Soleil*



Sensoyora®

VOTRE AGENCE DE VOYAGE INTÉRIEUR

Sensoyora® n'est pas une agence de voyages comme les autres. Elle se trouve tout d'abord dans un lieu au nom évocateur, le Domaine des Merveilles, blotti au cœur de la campagne lhermoise, dans un parc boisé. Quatre chambres d'hôtes et un gîte vous y reçoivent pour un long séjour comme pour une après-midi détente au bord de la piscine ou au SPA, seul ou en famille.



Ensuite, Sensoyora® vous fait voyager... mais à l'intérieur de vous-même ! Par le biais de soins corporels holistiques, Laurence, sa créatrice, vous invite au lâcher prise et à la connexion à votre Moi profond. Paix intérieure, sensation d'être ressourcé, sentiment d'harmonie, impression de clarté dans ses idées... sont les effets désirables qui se produisent au cours de votre voyage personnel. Préparatrice en pharmacie pendant 20 ans, aguerrie aux techniques corporelles et énergétiques les plus pointues, c'est avec expertise et bienveillance que Laurence vous accompagne dans une atmosphère à la fois reposante et chaleureuse, telle une bulle dans l'espace et le temps. Une seule destination, la vôtre, mais plusieurs escales possibles en fonction de votre temps et de votre besoin du moment : nettoyage énergétique, harmonisation, etc. Laurence travaille avec des produits puissants, sélectionnés pour leur naturalité comme pour leur pouvoir énergétique, notamment avec des feuilles d'or 24K.

Sensoyora®, c'est enfin une volonté de partager, avec l'accueil, dès le mois de septembre, de thérapeutes, formateurs et intervenants dans les domaines du bien-être, de la détente, du sport et du développement personnel. Laurence animera elle-même des ateliers de maquillage énergétique et Ki-Relooking®, un conseil en image d'un genre nouveau !



Laurence et Christophe
309 Route de Bérat
31 600 LHERM

DOMAINE DES MERVEILLES : 06 68 82 90 72
www.domainedesmerveilles.fr

SENSOYORA : 06 14 83 96 76
www.sensoyora.com



Écho de Lherm

> Le conseil municipal des jeunes de Lherm s'investit dans des œuvres caritatives !

Le précédent conseil municipal des jeunes s'était investi l'année dernière pour les Restos du Cœur de Rieumes. Ces derniers nous ont contactés cette année pour participer à la collecte nationale du 11 et 12 mars 2017. Trois jeunes conseillers ont répondu présent et sont venus aider les bénévoles au magasin Simply Market à Lherm. Au total, ce sont 2900 Kilos de marchandises dans les magasins des environs qui ont été collectés.

Le nouveau conseil municipal des jeunes a choisi cette année d'intervenir au profit de l'Unicef. A l'occasion du Carnaval du village qui s'est déroulé le 22 avril dernier, la vente des sacs de confettis a permis de récolter la somme de 270 € que nous avons complétée en organisant une course relais de VTT le 25 juin au bois des Escoumes.

Le 17 Juin, le responsable de l'Unicef Toulouse est venu nous rencontrer à la mairie de Lherm. Il nous a expliqué les actions qui pouvaient être menées avec cette somme et nous a chaleureusement remercié et félicité pour notre engagement.

Un apéritif en présence du conseil municipal et des parents a clôturé cette belle matinée. Nous remercions tous les participants qui répondent présents à nos actions.

> Les projets

En Septembre, lors des journées du patrimoine, quelques jeunes conseillers seront bénévoles pour vous faire visiter l'église et la chapelle St André. Ils vous attendent nombreux.

D'autres actions sont en cours et seront proposées prochainement.

Ces initiatives montrent l'engagement de nos jeunes pour la vie associative et les actions de solidarité.

Conseil Municipal des Jeunes de Lherm
Photo prise le 17 juin



Sondage de la Commission Communication

A retourner à l'accueil de la mairie
ou par mail communication@mairie-lherm.fr

> Écho de Lherm

Souhaitez-vous recevoir l'Écho de Lherm

☐ OUI ☐ NON

Si oui, de quelle manière

☐ En PDF sous forme de newsletter.
Indiquer votre adresse mail :

.....

☐ Distribution dans votre boîte aux lettres

☐ Point de dépôt dans la commune
(mairie, bibliothèque, tabac...)

> Agenda

Souhaitez-vous recevoir l'agenda municipal ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, préférez-vous :

☐ Distribution dans votre boîte aux lettres

☐ Récupérer l'agenda dans des points de dépôts
dans la commune

> Consignes d'urgence (DICRIM)

Afin de pouvoir informer la population le plus rapidement possible en cas d'alerte (météorologique, incendie, sanitaire ...) nous vous demandons de nous adresser vos coordonnées mail et téléphoniques.

Nom :

Téléphone :

Adresse mail :

Notes personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Notes personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

I DEVIS GRATUIT I
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
RÉNOVATION
CHARPENTE - COUVERTURE



CACHIN Antoine - DEBRU Benoît
06 80 53 90 56 - 06 33 77 37 34
90 ter Rte de St Hilaire - 31600 LHERM
cachindebruconstruction@outlook.fr

Jean. Robert. Salazar.



Rénovation Maçonnerie
Faïence
Carrelage
Plaques de plâtre
Remaniement Toiture

jr-salazar@orange.fr

RGE 05 61 56 49 52 - 06 30 46 16 92
5 bis route de Saint-Clar - 31600 LHERM

EMP Fils

Dépannage
de l'habitat

Electricité
Plomberie

Hydrocurage

Tél. 05 61 56 34 15 - Port. 06 80 87 50 92

Fax : 05 62 23 35 47 - e.m.p.bordignon.bruno.et.fils@orange.fr
67 chemin Français - 31600 LHERM

SiMPLY
MARKET

du lundi au samedi de 08h à 20h
et le dimanche de 08h à 12h45



24 h/24

05 61 08 08 12

Plus proche de vous **SiMPLY**
MARKET

90 chemin de Coucours - 31600 LHERM

J.M RAMONAGE
BOIS DE CHAUFFAGE

- Cheminée
- Poêle à bois
- Poêle à mazout
- Chauffage central
- Insert



Un certificat de ramonage vous sera délivré
31370 RIEUMES

Tél : 06 82 51 04 15

Conception / Réalisation / Régie



GROUPE
ÉDITIONS
MUNICIPALES
DE FRANCE



Le GIULIA - 825, rue André Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 3
Tél. 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04

Reproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2017

contact@cgeo.fr • www.cgeo.fr





OPTICIEN INDÉPENDANT

Jennifer MOISSET

7 Place de la résistance
31600 LABASTIDETTE

Mail : opticienp2v@free.fr

Tél. 05 62 23 71 58

Fax : 05 34 47 60 56

Institut de Beauté

Flo de Douceur

05.34.47.56.20



www.flodedouceur.com

73 route Principale - 1^{er} étage - 31600 Labastidette

**TABAC · PRESSE
DU LHERM**



PMU - LOTO

CLEF MINUTE - CARTE DE PÊCHE

Tél.: 05 61 56 02 56

3 place de l'Eglise - 31600 LHERM

Une Aïde
pour Chacun

Services à domicile



Nous sommes là
pour vous !

MAINTIEN À DOMICILE
pour les personnes âgées
et handicapées

**SORTIE D'HOSPITALISATION
SOINS PALLIATIFS À DOMICILE
GARDE D'ENFANTS - MÉNAGE
REPASSAGE - JARDINAGE
SOUTIEN SCOLAIRE**

www.uneaidepourchacun.fr

12 ch. de la Croisette - 31860 PINS JUSTARET
5 allée du Roussillon - 31770 COLOMIERS
73 route Principale - 31600 LABASTIDETTE

05 34 48 42 20



SAS **APHY**

PLOMBIER CHAUFFAGISTE SANITAIRE NEUF
RÉNOVATION ENTRETIEN ANNUEL FUEL GAZ CRÉATEUR
SALLE DE BAINS RECHERCHE DE FUITE

**SPÉCIALISTE NETTOYAGE
CIRCUIT CHAUFFAGE
Plancher et Radiateur
Dépannage 7j/7**

189 route de berat - 31600 LHERM

Port. : 06 12 96 16 60

Tél. 05 61 56 25 01